Marchés publics

(https://ville-cachan.fr/marches-publics/)

La ville de Cachan, en tant que personne publique, réalise de nombreux achats et travaux pour répondre aux besoins de ses habitants et assurer le fonctionnement du service public.

Conformément à la réglementation en vigueur, chaque procédure d'achat donne lieu à une mise en concurrence et à des mesures de publicité adaptées à la nature et aux caractéristiques notamment financières du besoin à satisfaire. Cette réglementation vise à garantir la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures d'achat.

Le choix entre les différentes propositions des entreprises candidates est effectué sur la base de critères permettant de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse.

Consultations – Attributions

La Ville de Cachan a dématérialisé ses marchés publics depuis 2005. Vous pouvez donc consulter gratuitement les avis de publicité, après inscription.

- Consulter les avis de publicité

Attribution d'une convention temporaire du domaine public

La ville de Cachan a pour projet l'attribution d'une convention d'occupation du domaine public à un candidat pour l'occupation du restaurant et d'une salle polyvalente en rez-de-chaussée de la **future Maison des associations et initiatives citoyennes**. La date de limite de dépôt des offres est fixée au **21 septembre 2026 à midi.**

Consultez l'appel d'offre en ligne sur le site Marchés publics.

Direction des affaires générales (DAG)

+33 1 49 69 80 39